

MOUVEMENT EUROPÉEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

† Léon BLUM, † Alcide DE GASPERI, † Robert SCHUMAN, † Sir Winston CHURCHILL, † Konrad ADENAUER,
Harold MACMILLAN, Jean MONNET, Paul-Henri SPAAK

19 juin 1974

SECRETARIAT INTERNATIONAL

SECRETARIAT INTERNATIONAL
14, RUE DUQUESNOY, BRUXELLES 1
TÉLÉGRAMMES : UNIEUROPA
TÉLÉPHONE : 13.36.20

CONFERENCE DE PRESSE de M. Jean REY

Ancien Président de la Commission des Communautés
Européennes, Président du Mouvement Européen

Le Mouvement Européen, vivement préoccupé depuis des mois de la situation européenne présente, a décidé d'entreprendre une action nouvelle tant à l'égard de l'opinion publique que des pouvoirs publics européens et nationaux. Il vient de réorganiser et d'élargir son Comité exécutif, organe dirigeant du Mouvement. Le Président sortant, M. Walter HALLSTEIN, ne pouvant statutairement être réélu, la composition du Comité exécutif, élu le 31 mai 1974 à Paris est à présent la suivante :

M. Jean REY, Président
M. Gaston DEFFERRE, Vice-Président
M. Robert van SCHENDEL, Secrétaire général
M. Karl-Heinz NARJES, Trésorier
Sir Geoffrey de FREITAS
M. J.H.C. MOLENAAR
M. Karl MOMMER
Prof. Giuseppe PETRILLI
M. Alain POHER
un représentant des organisations syndicales.

I. POLITIQUE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Ce n'est pas le rôle du Mouvement Européen de dessiner un programme politique complet, ni de fournir des propositions techniques à la solution des problèmes actuels, comme le problème monétaire ou ceux de l'inflation. Le Mouvement Européen est essentiellement un animateur et un représentant de l'opinion européenne.

A ce titre, sans entrer dans les détails, il doit être d'accord sur quelques options fondamentales, qui ont été précisées et mises à jour lors de la session du Conseil fédéral des 30 et 31 mai derniers à Paris.

1°- Le Mouvement Européen pense qu'il faut sans plus de retard améliorer le fonctionnement des institutions européennes. Il considère que le plan Scheel-Ortoli du 2 avril 1974 est une excellente base et qu'il importe de l'appliquer cette année encore.

2°- Le Mouvement attache une importance particulière au renforcement des pouvoirs de la Commission et à l'extension des délégations qu'il convient de lui attribuer. Il constate que ce sont les secteurs dans lesquels la Commission dispose de véritables pouvoirs de décision ou de gestion qui fonctionnent le mieux : gestion de l'Union douanière, négociation tarifaire, gestion de la politique agricole, commune, politique de concurrence, fonctionnement, en Afrique, de l'association avec les EAMA et notamment gestion du FED. Ces exemples devraient être imités sans retard pour la politique régionale et pour la politique sociale.

3°- Le Mouvement Européen attache une importance fondamentale et prioritaire à l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct. L'exemple de tous nos pays membres montre l'importance fondamentale de la consultation populaire par le suffrage universel; il n'est pas raisonnable que la politique

européenne ne profite pas de cet immense impact sur l'opinion. Le Mouvement pense que la décision d'élire, sans plus tarder, le Parlement au suffrage universel direct devrait être prise encore cette année par le Conseil, quitte à renvoyer à l'an prochain les décisions définitives sur les modalités électorales détaillées ^{ainsi que le vote} par le Parlement Européen.

4°- Le Mouvement estime qu'il faut sans tarder préparer les délibérations de l'an prochain sur l'Union Européenne. Il estime que le Parlement Européen est de toutes les institutions celle qui est la mieux placée pour faire des propositions constructives.

5°- Le Mouvement a pris position sur trois des crises politiques les plus aiguës du moment dans la Communauté.

- a. En ce qui concerne l'Italie, il considère qu'il convient que la Communauté apporte le maximum d'aide positive au gouvernement italien pour l'aider à résoudre la crise que l'Italie traverse en ce moment. L'aide communautaire devra être conditionnée par des efforts poursuivis par les autorités italiennes elles-mêmes.
- b. En ce qui concerne la Grande Bretagne, le Mouvement Européen pense qu'il faut refuser de s'engager dans la voie de la révision des traités de Rome et de Bruxelles. Ceci étant clairement acquis, il convient d'aider à l'examen des demandes exprimées par le gouvernement britannique le 4 juin dernier, de voir dans quelle mesure elles apparaissent fondées et, en conséquence, comment il sera possible de les rencontrer dans le cadre des traités existants.
- c. Quant aux relations des Etats-Unis et de la Communauté, le Mouvement Européen déplore qu'elles se soient à ce point refroidies; il attribue ceci plus à des malentendus et des ennuis de procédure qu'à de profondes

divergences de vue. Il considère que la politique de la Communauté à l'égard des Etats-Unis doit se poursuivre sur la base où elles ont été organisées depuis vingt-ans : d'une part, l'indépendance de l'Europe et l'autonomie de ses décisions, d'autre part, une collaboration active avec les Etats-Unis dans tous les domaines d'intérêt commun.

II. MOYENS D'ACTION ET METHODES

1°- Le Comité exécutif du Mouvement Européen et particulièrement son Président et son Secrétaire général rendront visite à tous les conseils nationaux du Mouvement afin d'examiner avec eux comment leur action peut être intensifiée.

Ils leur demanderont notamment de se tenir plus étroitement en contact avec les ministres de leur pays et les parlementaires qui siègent dans les institutions européennes.

2°- Le Comité exécutif de son côté se tiendra plus étroitement en contact avec les autorités communautaires (Parlement, Conseil, Commission).

3° Le Comité exécutif pense qu'il faut mêler davantage les Parlements nationaux des Etats membres à la construction de l'Europe. Il s'efforcera d'organiser avec eux des débats coordonnés sur la politique européenne et pour la première fois, si possible dans tous les parlements des Etats membres, à la fin du mois d'octobre prochain.

Le Comité exécutif se propose d'examiner avec des représentants des grandes forces économiques et sociales de la Communauté (UNICE, organisations syndicales, organisations agricoles, etc.) les moyens d'exercer une action coordonnée à la fois sur l'opinion publique et sur les autorités communautaires.

4°- Le Comité exécutif s'efforcera de même d'améliorer la coordination des activités de toutes les organisations européennes représentées au sein du Mouvement Européen (entre autres, Conseil des Communes d'Europe, Ligue Européenne de Coopération Economique, Union des Fédéralistes Européens, ainsi que les mouvements politiques européens, etc.).

5°- Enfin le Mouvement est préoccupé de la distance existante entre le point de vue des fondateurs de la Communauté et celui de la génération actuelle. Il compte s'efforcer en conséquence de prendre un contact nouveau avec toutes les organisations de jeunesse.

6°- La crise actuelle de la Communauté n'est pas la première, mais plutôt la cinquième. Le Mouvement Européen pense qu'en mobilisant toutes les énergies existantes ou latentes, il sera possible d'en sortir et de reprendre avec une autorité accrue les phases suivantes de la construction européenne : union économique et monétaire et union politique.

19 juin 1974
